



EXTRAIT N°24/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Date de la
convocation :
Le 20 avril 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 27
Procurations 2
Absents 4
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 29
Procurations 2
Absents 2
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois d'avril, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, Mme MENCE Marielle, M. ARETO Joseph, M. THELESTE Johan, M ADELAIDE Michel, M. ADELE Lionel, M. MELINARD Quincy, Mme COSTIER Luciane, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIRIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBOYAU Jean-Claude, Mme LAMARTINIERE Nadine, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. CIDOLIT Bertrand, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE), M. NAPOLY Raymond (procuration à M. CRETINOIR Joël)

ABSENTS NON-EXCUSES : Mme CARDOU Josiane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Stephan GLANIOS, (assistant DST), M. Erman OZIER-LAFONTAINE (service marché).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Line pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-24-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-24-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Maire expose :

L'article L1414-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit la création pour la durée du mandat, de la Commission d'appel d'offres pour l'attribution des marchés publics passés selon une procédure formalisée (marchés dont le montant est supérieur à 214 000, 00 € hors taxes pour les fournitures et services et 5 350 000, 00 € hors taxes pour les travaux au 1^{er} janvier 2020).

Suivant l'article L1411-5 du CGCT, la CAO est composée du Maire qui la préside ou de son représentant, qui ne peut être l'un des membres ci-dessous, et de 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein.

Peuvent également participer avec voix consultative le comptable public, le représentant de l'État compétent en matière de concurrence ainsi que tout agent de la collectivité compétent dans la matière qui fait l'objet d'un marché public.

L'élection se fait selon un scrutin de liste visant à élire 5 titulaires et 5 suppléants, à bulletin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Une unique liste a été constituée :

.....
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER la mise en place de la C.A.O. pour la mandature 2026/2033

DE DESIGNER les membres titulaires et suppléants de la C.A.O. ainsi qu'il suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Michel ADELAIDE Laurent CACLIN Ruddy LARAIRIE Corinne DUBO Tedy HERELLE	Marie-Lyne CATHERINE Jean-Christophe ROSELET Anne-Caroline DUCADOS Quincy MELINARD Oriane XAVIER

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 avril 2026

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



Le Maire

Yan MONPLAISIR

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-24-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026



Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-24-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026